Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 044-214401515-20250331-24_03_2025-DE

Saint-André des Eaux

République Française
Ville de Saint-André des Eaux
Loire-Atlantique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date du Conseil Municipal
31 mars 2025
Date de convocation
25 mars 2025

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le vingt-cinq mars, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la Présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

Présents (23) : Mathieu COËNT, Laurence DOMET-GRATTIERI, Thierry RYO, Laurence LE COADOU, David NEUHAARD, Anne RAINGUÉ-GICQUEL, Laurent PONNELLE, Lucile HEGWEIN, Pascal GOYAL, Dominique AMISSE, Françoise PAYEN, Marie-Antoinette GUÉDES, Gaëlle KERLEAU, Charles BAHOLET, Amélie DANET, Guillaume DERVAL, Thibault CHEVALIER, Anaïs DURAND, Laurette FOUCHER, Pascal HASPOT, Marie ARNAUDEAU, Laurent LECOQ, Corentin BOURSE.

Représentés (5) : pouvoirs ont été donnés :

Linda THILL	à	Marie-Antoinette GUÉDES
Sébastien BLOCH	à	Thierry RYO
Baptiste GUÉGAN	à	Laurence LE COADOU
Christelle ODIAU-MATHIEU	à	Pascal HASPOT
Manuel BERASALUZE	à	Laurette FOUCHER

Absent non représenté (1) : Dominique MOURGUES

Madame Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance.

Auxiliaire à la secrétaire de séance : Alexina PIVETEAU, directrice générale des services.

Délibération n°24.03.2025
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANDRÉANAISES 2025

Rapporteur : Laurent PONNELLE

La Commune s'efforce de soutenir au mieux les associations andréanaises, véritables actrices de la cohésion sociale. La collectivité a ainsi pour objectif de leur offrir de bonnes conditions pour développer leurs projets quel que soit leur domaine d'activités.

La commission municipale vie associative et sportive a validé le montant des subventions à allouer aux associations andréanaises énumérées ci-dessous.

Le montant des subventions ordinaires pour 2025-2026 à hauteur de 54 650 € est en augmentation de 2,89 % par rapport à l'exercice 2024-2025, avec l'intégration d'une nouvelle association « Andr'héol ».

Le choix est fait depuis 2024 de faire ressortir le montant des aides à la formation, qui illustrent une volonté de montée en compétences des clubs sportifs.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 044-214401515-20250331-24_03_2025-DE

Afin d'éviter les risques de conflit d'intérêt, les élus suivants ne prennent pas part au vote : Laurence DOMET-GRATTIERI, Pascal GOYAL, Dominique AMISSE, Laurence LE COADOU, Corentin BOURSE.

Le Conseil Municipal,

Vu les avis de la commission vie associative et sportive du 21 janvier et 21 mars 2025 ;

Vu la présentation en commission finances, ressources humaines, développement économique et Marchés publics du 18 mars 2025 ;

Après en avoir délibéré,

ALLOUE aux associations andréanaises les subventions, telles que figurant dans le récapitulatif ci-après, pour l'année 2025.

Ces dépenses seront imputées à l'article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations) du budget principal de la commune, section de fonctionnement.

		dont aide à la formation
□ St-André Football	9 457 €	
□ St André Basket-Ball	4 887 €	
□ ESCO Athlétisme	3 205 €	
□ Tennis Club Andréanais	5 080 €	*1 510 €*
□ Full Contact Andréanais	3088 €	
□ Konki karaté	1 656 €	
□ Ecole de Musique Andréanaise	9 502 €	
□ Les Fanas du Dancing	2 403 €	
□ Amicale Laïque (badminton, multisports, arts plastiques)	3 996 €	
□ Amicale Laïque (volley)	82 €	
□ Association Sport et Form'	2 413 €	
□ Le Jardin de Djédo	975 €	
□ Cavaliers randonneurs	288 €	
□ Pétanque Club Andréanais	447 €	
□ Chorale Arc en Ciel	247 €	
□ Début de Soirée	272 €	
□ Askol Du	211 €	
□ Amicale laïque (chorale, flûte, lire et faire lire)	209 €	
□ En Catimini	339 €	
□ Club Questions pour un Champion	86 €	
□ Club de tarot Andréanais	362 €	
□ Coin Flip Poker Club	179 €	
□ Les P'tits Jardins	225 €	
□ Les Pantins	292 €	
□ Histoire Locale et Patrimoine	250 €	
□ Mahjong Club Côte d'Amour	140 €	
□ Andr'héol	277 €	
□ Amicale des Donneurs de Sang	244 €	
□ Les Amis de la Brière	380 €	

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 044-214401515-20250331-24_03_2025-DE

□ Société de Chasse	852 €	
□ Les Amis du Four et de la Crèche de Marland	422 €	
□ Les Amis de Bilac	160 €	
□ AMAP Tréhé	531 €	
□ FNACA Anciens combattants en Algérie	216 €	
□ Outil en Main	1 279 €	
	54 650 €	*1 510 €*

Déports de vote : 5

*(0 abstention / 0 voix contre / 23 voix pour – **unanimité des votants**)*

Annexe à la délibération : néant

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Mathieu COËNT

MAIRIE DE ST-ANDRÉ-DES-EAUX 44 (Loire-Atlantique)

La Secrétaire de Séance,
Laurence DOMET-GRATTIERI

Certifié EXÉCUTOIRE compte tenu de :
- ☐ **La publication le :** 04 AVR. 2025
- ☐ **La transmission en Sous-Préfecture le :** 14 AVR. 2025